

Demande de logement adapté
année universitaire 2009-2010
site de Montpellier

Vous êtes étudiant(e) handicapé(e) et vous souhaitez demander un logement adapté au Crous ?

- Vous devez dans tous les cas constituer également un dossier administratif (**voir conditions en fin de document ***),
et obligatoirement
- remplir ce questionnaire pour nous permettre de vous identifier et d'étudier votre demande spécifique :

Civilité :

Date de naissance :

NOM(s) :

PRENOM(s):

Adresse :

.....

Mail :

Téléphone :

ETUDES SOUHAITEES POUR 2009 / 2010 :

ETABLISSEMENT :

VŒUX DE LOGEMENT :

- *Chambre en Cité Universitaire (de 137 à 232 € charges incluses. Prévoir un dépôt de garantie de 150 à 180€ encaissé).*

- *Studio en résidence universitaire (de 283 à 361€ eau électricité en sus – Prévoir un dépôt de garantie de 381 € encaissé)*

DATES DE SEJOUR : Début :

Fin :

AMENAGEMENTS INDISPENSABLES LIES AU HANDICAP :

- **ACCESSIBILITE :**

.....
.....
.....
.....
.....

- **EQUIPEMENTS :**

.....
.....
.....
.....

- **MOYENS TECHNIQUES :**

.....
.....
.....
.....

- **AIDE HUMAINE : (attention : le Crous n'est pas prestataire de services de soins ou d'aide à domicile ; il vous faudra, en cas de nécessité d'intervention et/ou de suivi sur votre lieu de vie, vous rapprocher des services spécialisés)**

.....
.....
.....
.....

- **AUTRES :**

.....
.....
.....
.....

Cette fiche nous permettra de repérer votre demande et la traiter du mieux possible en fonction de nos disponibilités..

C'est pourquoi nous vous invitons à nous donner toutes les informations supplémentaires qui vous paraîtront nécessaires à l'examen individualisé de votre candidature.

→ Vous devez IMPERATIVEMENT nous transmettre les documents officiels concernant la reconnaissance de votre handicap.

**Ces documents doivent être retournés le plus tôt possible
par courrier
au**

CROUS de Montpellier
Service social / Logement adapté
2 rue MONTEIL
34033 MONTPELLIER Cedex 1

**ou par mail
logementadapte@crous-montpellier.fr**

Vos correspondants au Crous sont :

- **Service social logement adapté:**

☎ Tel : 00 33 (0) 4 67 41 50 27 ou 28

- **J. DUCHAMPS**, Conseiller Technique Social, Référent Handicap

Nous vous rappelons que vous devez vous rapprocher des services d'accueil handicap et des services de médecine préventive des établissements d'enseignement dans lesquels vous souhaitez vous inscrire, le plus rapidement possible.

*** IMPORTANT: DOSSIER ADMINISTRATIF**

1 - Vous faites une demande en cours d'année universitaire:

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de la communauté européenne, ou vous êtes étranger(e) et vous avez constitué un DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (Demande de bourse et (ou) de logement) auprès d'un CROUS pour l'année 2009/2010. Votre Dossier a été traité et validé : **merci de joindre une copie de la notification.**

Vous dépendez de l'Accueil des étudiants Internationaux : **vosre demande de logement ne sera définitivement acceptée qu'après réception d'un Dossier qui vous sera envoyé par le service Accueil des étudiants internationaux (A.E.I.)**

Vous êtes étudiants stagiaires : **merci de joindre copie de votre notification ou de votre carte d'étudiant 2009/2010 ainsi que copie de votre convention de stage.**

2 – Vous faites une demande pour la rentrée 2010/2011:

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de la communauté européenne vivant en France depuis plus d'un an, ou vous êtes étranger(e) vivant en France ainsi que votre famille depuis plus de deux ans, vous devez constituer, au plus tôt, **dans la période du 15 janvier 2010 et du 30 avril 2010**, un DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (Demande de bourse et de logement) auprès du CROUS dont vous dépendez en 2009/2010. Votre D.S.E. sera traité et validé par votre CROUS d'origine puis transféré au CROUS de Montpellier à votre demande sur envoi d'une copie de votre carte d'étudiant après votre inscription à Montpellier en 2010/2011.

Vous dépendez de l'Accueil des étudiants Internationaux : **vosre demande de logement ne sera définitivement acceptée qu'après réception d'un Dossier qui vous sera envoyé par notre service de l'A.E.I.**